

Réf: Dossier N° : 80715

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « E-VISION+ »

**Siège social : ABIDJAN - MARCORY REMBLAIS, NON LOIN DU
COLLEGE LA COLOMBE, 30 BP 319 ABIDJAN 30**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Février 2020, et enregistrés au CEPICI le 24 Février 2020, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « E-VISION+ » .

Objet: conception, numérisation, matériel informatique, formation, ingénierie, btp. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - MARCORY REMBLAIS, NON LOIN DU
COLLEGE LA COLOMBE, 30 BP 319 ABIDJAN 30**

GERANT: Monsieur CHERIF IBRAHIM.

RCCM: n°CI-ABJ-2020-B-03715 du 24/02/2020 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°03226 du 24/02/2020

Pour Avis

Le CEPICI

